

## INSTITUT INTERNATIONAL POUR LES ETUDES COMPARATIVES IIPEC

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

### Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR LES ETUDES COMPARATIVES**

**IIPEC**

11-13, rue de Belzunce

75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Aux membres de l'assemblée générale,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR LES ETUDES COMPARATIVES**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

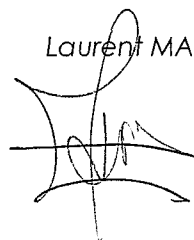
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la directrice et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

*Paris, le 22 septembre 2014*

Le commissaire aux comptes

**F.-M. RICHARD & Associés**

Laurent MARIN



## Bilan et compte de résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobilisations incorporelles:</b>						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels						
Autres immobilisations incorporelles	2 635	2 635				
<b>Immobilisations corporelles:</b>						
Autres immobilisations corporelles	120 125	97 009	23 117	2,05	34 440	1,87
<b>Immobilisations financières (2):</b>						
Autres immobilisations financières	23 997		23 997	2,12	13 819	0,75
<b>TOTAL (I)</b>	<b>146 757</b>	<b>99 644</b>	<b>47 113</b>	<b>4,17</b>	<b>48 259</b>	<b>2,61</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks et en cours:</b>						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés					84	0,00
<b>Autres créances (3)</b>	355		355	0,03		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 826		28 826	2,55	26 598	1,44
. Autres	911 498		911 498	80,65	1 197 669	64,88
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	130 835		130 835	11,58	536 710	29,08
Charges constatées d'avance	11 605		11 605	1,03	3 316	0,18
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 083 120</b>		<b>1 083 120</b>	<b>95,83</b>	<b>1 797 688</b>	<b>97,39</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 229 877</b>	<b>99 644</b>	<b>1 130 233</b>	<b>100,00</b>	<b>1 845 948</b>	<b>100,00</b>
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>Fonds propres</b>				
Réserves	12 996	1,15	12 996	0,70
Report à nouveau	610 719	54,03	785 160	42,53
Résultat de l'exercice	-190 764	-16,87	-174 441	-9,44
<b>Autres fonds associatifs</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>432 951</b>	<b>38,31</b>	<b>623 715</b>	<b>33,79</b>
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES:</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques	17 467	1,55	19 000	1,03
<b>Fonds dédiés</b>				
<b>TOTAL(II)</b>	<b>17 467</b>	<b>1,55</b>	<b>19 000</b>	<b>1,03</b>
<b>Emprunts et dettes (1)</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
. Découverts, concours bancaires			161	0,01
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 242	2,59	85 733	4,64
Dettes fiscales et sociales				
.Personnel	17 034	1,51	10 147	0,55
.Organismes sociaux	27 540	2,44	25 078	1,36
.Autres impôts, taxes et assimilés	36 826	3,26	2 300	0,12
Autres dettes			163	0,01
Produits constatés d'avance	569 174	50,36	1 079 650	58,49
<b>TOTAL(III)</b>	<b>679 816</b>	<b>60,15</b>	<b>1 203 233</b>	<b>65,18</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 130 233</b>	<b>100,00</b>	<b>1 845 948</b>	<b>100,00</b>

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes  
Créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

#### ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

#### ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Prestations de services	547 676		547 676	100,00	642 315	100,00	-94 639	-14,72
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>547 676</b>		<b>547 676</b>	<b>100,00</b>	<b>642 315</b>	<b>100,00</b>	<b>-94 639</b>	<b>-14,72</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Autres produits			274	0,05	3	0,00	271	N/S
Reprise sur provisions, dépréciations			14 400	2,63	43 010	6,70	-28 610	-66,51
Transfert de charges			615	0,11	3 221	0,50	-2 606	-80,90
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>15 289</b>	<b>2,79</b>	<b>46 234</b>	<b>7,20</b>	<b>-30 945</b>	<b>-66,92</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>562 965</b>	<b>102,79</b>	<b>688 549</b>	<b>107,20</b>	<b>-125 584</b>	<b>-18,23</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Autres achats non stockés			8 624	1,57	10 246	1,60	-1 622	-15,82
Services extérieurs			94 316	17,22	99 386	15,47	-5 070	-5,09
Autres services extérieurs			273 503	49,94	345 476	53,79	-71 973	-20,82
Impôts, taxes et versements assimilés			6 949	1,27	9 056	1,41	-2 107	-23,26
Salaires et traitements			231 434	42,26	263 796	41,07	-32 362	-12,26
Charges sociales			55 012	10,04	69 198	10,77	-14 186	-20,49
Autres charges de personnel			52 810	9,64	52 975	8,25	-165	-0,30
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			16 922	3,09	15 894	2,47	1 028	6,47
.Pour risques et charges : dotation aux provisions			12 867	2,35			12 867	N/S
Autres charges			7	0,00	37	0,01	-30	-81,07
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>752 443</b>	<b>137,39</b>	<b>866 062</b>	<b>134,83</b>	<b>-113 619</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-189 478</b>	<b>-34,59</b>	<b>-177 514</b>	<b>-27,63</b>	<b>-11 964</b>	<b>-6,73</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
Différences positives de change					75	0,01	-75	-100,00
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			198	0,04	5 349	0,83	-5 151	-96,29
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>198</b>	<b>0,04</b>	<b>5 424</b>	<b>0,84</b>	<b>-5 226</b>	<b>-96,34</b>
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Intérêts et charges assimilées			-55	-0,00	-12	0,00	-43	-358,32
Différences négatives de change			31	0,01	893	0,14	-862	-96,52
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>-24</b>	<b>0,00</b>	<b>882</b>	<b>0,14</b>	<b>-906</b>	<b>-102,71</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>222</b>	<b>0,04</b>	<b>4 542</b>	<b>0,71</b>	<b>-4 320</b>	<b>-95,10</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>			<b>-189 256</b>	<b>-34,55</b>	<b>-172 972</b>	<b>-26,92</b>	<b>-16 284</b>	<b>-9,40</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
Sur opérations en capital					2 287	0,36	-2 287	-100,00
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>					<b>2 287</b>	<b>0,36</b>	<b>-2 287</b>	<b>-100,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>								
Sur opérations de gestion					3 756	0,58	-3 756	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			1 508	0,28			1 508	N/S
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>			<b>1 508</b>	<b>0,28</b>	<b>3 756</b>	<b>0,58</b>	<b>-2 248</b>	<b>-59,84</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>-1 508</b>	<b>-0,27</b>	<b>-1 469</b>	<b>-0,22</b>	<b>-39</b>	<b>-2,64</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			<b>563 163</b>	<b>102,83</b>	<b>696 259</b>	<b>108,40</b>	<b>-133 096</b>	<b>-19,11</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			<b>753 927</b>	<b>137,66</b>	<b>870 700</b>	<b>135,56</b>	<b>-116 773</b>	<b>-13,40</b>

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	<b>Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)</b>		<b>Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)</b>		<b>Variation absolue (12 mois)</b>	<b>%</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>	<b>-190 764</b>	<b>-34,82</b>	<b>-174 441</b>	<b>-27,15</b>	<b>-16 323</b>	<b>-9,35</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>						
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat	37 425		52 325			
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>	<b>37 425</b>		<b>52 325</b>			
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole	37 425		52 325			
<b>TOTAL</b>	<b>37 425</b>		<b>52 325</b>			

## Annexe

### ***PREAMBULE***

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 1 130 233,39 euros et au compte de résultat de l'exercice dégagant un résultat de -190 764,15 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

### ***FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE***

L'IPEC a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les déclarations de TVA et de taxes sur les salaires pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Le contrôle s'est conclu sans rectification.



## Règles et méthodes comptables

### *REFERENTIEL COMPTABLE*

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués le cas échéant ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### *IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles.

Les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ni mesurables.

Les principes suivants sont appliqués pour la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue ;
- immobilisations non décomposables : l'association a choisi de maintenir des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### *CREANCES ET DETTES*

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## **PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

## **INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE**

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

### **Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations complémentaires pour donner une image fidèle**

## **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

## **AUTRES INFORMATION :**

Information d'ordre fiscal:

L'institut International Pour les Etudes Comparatives (IIPEC) a pour activité essentielle les études, la recherche et la coopération internationale dans le domaine des sciences sociales.

A ce titre, elle est soumise aux impôts commerciaux depuis le 1er janvier 2003. Cependant, les projets financés sur les ressources du 9ème Fonds Européen de Développement sont exonérés de tous les bénéfices en France, en application de l'article 31 de l'annexe IV de la convention internationale de Cotonou du 23 juin 2000.

Autres informations d'ordre comptable :

Les conventions sont enregistrées en comptabilité pour le montant total attribué à la date de notification. Lorsque la convention est pluriannuelle, les contributions financières peuvent être reportées sur les exercices suivants pour la partie non encore consommée par le biais des produits constatés d'avance. Ceux-ci figurent au passif du bilan.

Les contributions volontaires en nature correspondent aux mises à disposition de personnel. Elles sont évaluées en fonction du nombre de jours rapportés aux taux journaliers, soit pour 2013 un montant total de 37 425€ (80.5 jours à 450€ et 3 jours à 400€).

## **CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE)**

L'association a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE à compter de cet exercice.

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 2 566€

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

### **REMUNERATION DES CADRES DIRIGEANTS**

Au sein de l'association, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Autres immobilisations incorporelles	2 635		
Autres installations, agencements, aménagements	12 609		7 002
Matériel de transport	28 294		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	90 707		105
<b>TOTAL</b>	<b>131 610</b>		<b>7 107</b>
Prêts et autres immobilisations financières	13 819		10 177
<b>TOTAL</b>	<b>13 819</b>		<b>10 177</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>148 064</b>		<b>17 284</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Autres immobilisations incorporelles			2 635	
Autres installations, agencements, aménagements		12 609	7 002	
Matériel de transport			28 294	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 982	84 830	
<b>TOTAL</b>		<b>18 591</b>	<b>120 125</b>	
Prêts et autres immobilisations financières			23 997	
<b>TOTAL</b>			<b>23 997</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>18 591</b>	<b>146 757</b>	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 635			2 635
Installations générales, agencements divers	11 294	1 368	12 609	54
Matériel de transport	11 545	10 288		21 832
Matériel de bureau, informatique, mobilier	74 331	6 775	5 982	75 123
<b>TOTAL</b>	<b>97 170</b>	<b>18 431</b>	<b>18 591</b>	<b>97 009</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>99 805</b>	<b>18 431</b>	<b>18 591</b>	<b>99 644</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Installations générales, agencements divers	1 368				
Matériel de transport	10 288				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 775				
<b>TOTAL</b>	<b>18 431</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 431</b>				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Autres provisions	19 000	12 867	14 400	17 467
<b>TOTAL Provisions</b>	<b>19 000</b>	<b>12 867</b>	<b>14 400</b>	<b>17 467</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 000</b>	<b>12 867</b>	<b>14 400</b>	<b>17 467</b>
- d'exploitation		12 867	14 400	17 467

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	23 997		23 997
Autres créances clients	355	355	
- T.V.A	28 826	28 826	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	908 902	908 902	
- Divers	2 566	2 566	
Débiteurs divers	31	31	
Charges constatées d'avance	11 605	11 605	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>976 281</b>	<b>952 285</b>	<b>23 997</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	29 242	29 242		
Personnel et comptes rattachés	17 034	17 034		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 540	27 540		
- Autres impôts et taxes	36 826	36 826		
Produits constatés d'avance	569 174	569 174		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>679 816</b>	<b>679 816</b>		

**Produits et avoirs à recevoir**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Créances clients et comptes rattachés	355
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	2 597
<b>TOTAL</b>	<b>2 952</b>

**Charges à payer et avoirs à établir**

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 242
Dettes fiscales et sociales	58 907
<b>TOTAL</b>	<b>88 149</b>

**Charges et produits constatés d'avance**

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	11 605	576 374
<b>TOTAL</b>	<b>11 605</b>	<b>576 374</b>



## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droits de reprise				
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droits de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves règlementées				
Autres réserves	12 996			12 996
Report a nouveau	785 160	-174 441		610 719
Résultat de l'exercice	174 441	-190 764	-174 441	-190 764
Fonds associatifs avec droits de reprise				
Apports				
Legs et donations				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Provisions règlementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
<b>Total</b>	<b>623 715</b>	<b>-365 205</b>	<b>-174 441</b>	<b>432 951</b>

Détail des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charges		31/12/2013	31/12/2012
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, .....)		37 425	52 325
	<b>Total</b>		
861 - Mise à disposition gratuite de biens (Locaux, matériels, ....)			
	<b>Total</b>		
862 - Prestations			
	<b>Total</b>		
864 - Personnel bénévole			
	<b>Total</b>		
<b>TOTAL</b>		0	0

Répartition par nature de ressources		31/12/2013	31/12/2012
870 - Bénévolat		37 425	52 325
	<b>Total</b>		
871 - Prestations en nature			
	<b>Total</b>		
875 - Dons en nature			
	<b>Total</b>		
<b>TOTAL</b>		0	0

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR LES ETUDES COMPARATIVES**

**IIPEC**

11-13, rue de Belzunce  
75010 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Paris, le 22 septembre 2014

Le commissaire aux comptes

**F.-M. RICHARD & Associés**

Laurent MARIN

